

Saint Renan améliore son cadre de vie



Le profil topographique de Saint Renan rend les déplacements parfois compliqués pour les personnes en situation de handicap ou les personnes âgées. La municipalité veille à faciliter l'accès aux lieux publics et s'engage à rendre la ville plus accessible, à simplifier le quotidien des usagers à mobilité réduite, à garantir l'égalité de traitements pour l'ensemble de la communauté. L'égalité sociale passe par l'égalité spatiale.



Adaptation des accès aux services et équipements : ascenseurs, rampes d'accès.



L'Ad'AP est un dispositif obligatoire imposé par l'Etat suite à la « Loi Handicap ».

Elaboré en 2015 à Saint Renan, il a été communiqué aux services de l'Etat pour validation. Il représente l'engagement de la commune pour une meilleure prise en compte de toutes les formes de handicap. Ce travail a permis d'élaborer un calendrier de programmation des aménagements à effectuer sur une période de 6 ans (2016-2021). Au total, 453 points de vigilance ont été recensés et hiérarchisés en fonction des priorités.

Comme le souligne Françoise HAOULATI-KEREBEL :

« Si l'accessibilité est un enjeu pour les personnes âgées ou à mobilité réduite, les améliorations apportées profitent à tous. L'autonomie est une condition essentielle pour favoriser l'intégration sociale. L'adaptation des services, équipements et activités est donc importante pour maintenir un lien et une mixité sociale ».



Installation de bandes d'éveil de vigilance : bandes podotactiles détectables au sol

Saint Renan vous accompagne

Joyeuses fêtes de fin d'année
de la part de
l'association Saint Renan Toujours

Adhérer à l'association :

- saintrenantoujours.org
- tél. 06 88 08 02 02

Dates à retenir

10 et 11 décembre : Noël au cœur de l'Iroise
7 janvier : Vœux du Maire
14 janvier : Goûter des bénévoles



Conception : D. Briant - IDBsoft.net - Photos Studio Bothorel



Edito

Lors de notre dernière Assemblée Générale, c'est avec plaisir que nous vous avons accueillis de plus en plus nombreux et nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à notre association.

Ce fut l'occasion de rappeler nos objectifs qui sont d'informer et de communiquer de manière factuelle sur les actions menées par la majorité municipale conduite par Gilles Mounier et son équipe.

Dans cette 5^{ème} parution, nous présentons l'engagement de la commune en matière d'action sociale et dans la mise en place de sa politique enfance-jeunesse avec l'appui de chiffres parlant d'eux-mêmes.

Nous détaillons le rôle et les missions du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) situé dans les locaux de la Mairie. C'est un levier essentiel de la politique sociale communale représentant l'instrument privilégié des communes pour venir en aide aux personnes démunies. C'est un recours, un soutien supplémentaire pour de plus en plus de familles dont les plus fragiles sont souvent les plus silencieuses.

Cette nouvelle édition traite également de la commission communale Accessibilité qui travaille sur l'Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée), nouvel outil de la politique d'accessibilité. Il s'agit de la mise en accessibilité de tous les ERP (Etablissements Recevants du Public) : écoles, crèche, mairie, commerces... Cet agenda correspond à un engagement de réalisation de travaux nécessaires et conformes aux règles d'accessibilité avec une planification et des financements programmés. Il a pour but de permettre l'autonomie de personnes ayant un handicap ou en incapacité temporaire d'accéder librement et en sécurité à tous lieux, services et activités. En s'inscrivant dans cette démarche, la ville de Saint Renan fait progresser la qualité de vie de tous.

Le bureau

Saint Renan, ville solidaire et responsable

Fonctions de la commission Accessibilité :

- Dresser le constat d'accessibilité et de sécurité du cadre bâti existant, voirie, espaces publics, transports : élaboration d'un Ad'AP.
- Proposer des solutions d'amélioration pour une mise en conformité à l'accessibilité.
- Suivi des travaux de l'Ad'AP.
- Etude de thèmes particuliers (ex : le stationnement).
- Veille réglementaire de l'actualité en matière d'accessibilité.

Les membres de la commission accessibilité
de la liste Saint Renan Toujours



De gauche à droite : Claudie Arzur, Chantal Sève, Gaël Lars, Françoise Haoulati-Kérébel, Laurence Blancey, François Quéau, Daniel Le Gléau, Gilles Mounier.



CCAS Mairie de Saint Renan

L'action sociale à Saint Renan est conduite au travers du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

- Composition : Présidé par le Maire, sa vice-présidence est assurée par Claudie ARZUR, 1ère adjointe en charge des affaires sociales. Il est composé de 6 membres du conseil municipal, de 5 représentants d'associations (ADMR, ADAPEI, MSA, Le Vestiaire, Loisirs Amitié) et d'un représentant de la population renanaise.



350 logements sociaux
+ 9 programmés à Trévisquin.



10% de logements sociaux
(conforme au SCOT) gérés par
4 bailleurs sociaux.



Minibus : le mardi après-midi vers le club des Aînés et le jeudi matin pour les courses au centre-ville et dans la zone commerciale.

Arbre de Noël de la ville pour
près de 300 enfants de 2 à 6 ans.



Séjours à thèmes (montagne et mer)
à coûts modérés avec la Passerelle
pour les jeunes de 12 à 14 ans.



Repas des Aînés
335 convives le 5 octobre 2016.

- Rôle : Analyser les besoins au cas par cas et mettre en place des actions spécifiques de prévention, de soutien et de développement social au sein de la commune.
- Missions (légalles et facultatives) :
 - Accompagner et assister dans la plus grande confidentialité les personnes en situation de handicap, en situation de secours d'urgence, les familles en difficulté et les personnes âgées.
 - Collaborer avec les institutions privées et publiques (bailleurs sociaux, CDAS....)

Le CCAS a également en charge la gestion des équipements et services Enfance et Jeunesse.

- Le multi accueil « Les Diablotins » de 2 ½ mois à 3 ans (36 lits) + halte-garderie.
- L'accueil de loisirs maternel et primaire de 3 ans à moins de 12 ans.
- L'accueil de loisirs « La maison de la jeunesse » de 12 à 17 ans.
- 6 garderies périscolaires (matin et soir + mercredi midi) de rencontres et d'échanges participant au renforcement du lien social.



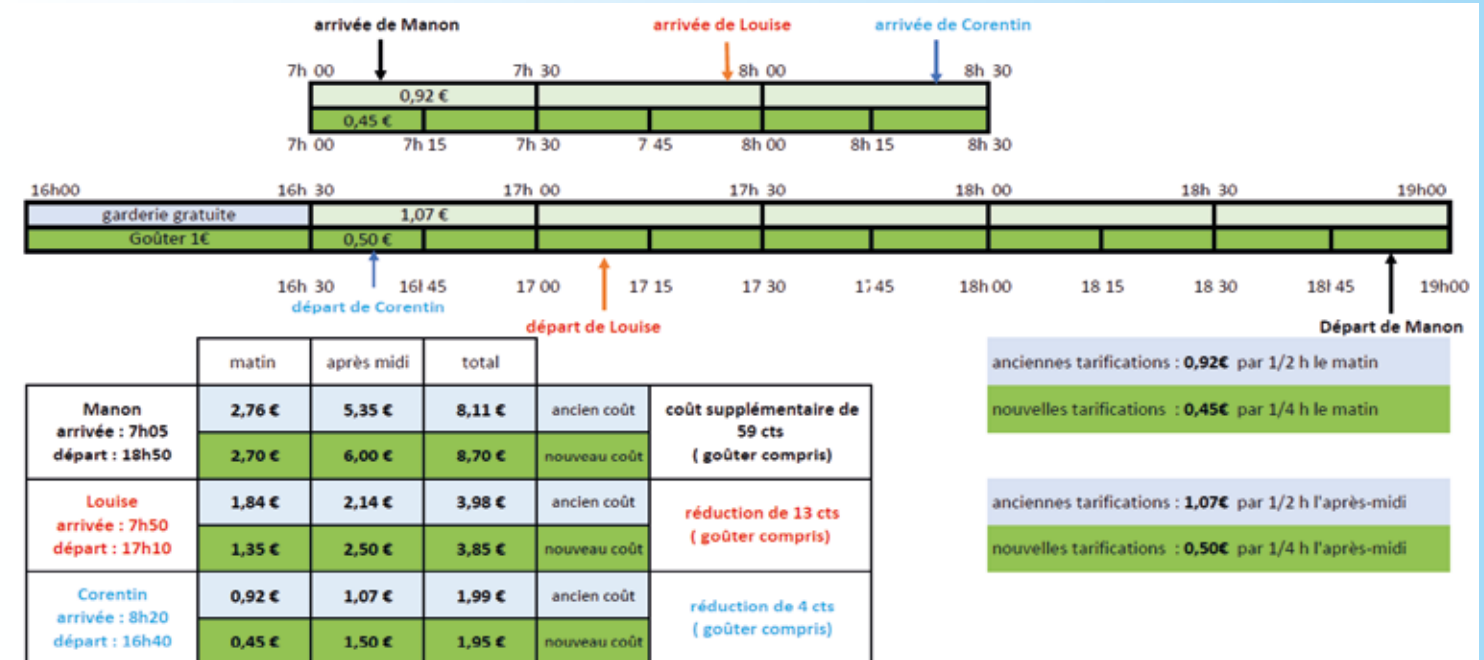
Garderies périscolaires : point sur le dispositif



Chaque établissement public comme privé dispose d'une garderie périscolaire fréquentée en moyenne par moins d'un quart des 1041 enfants scolarisés dans les écoles maternelles et primaires.

- Maintien des amplitudes horaires.
- Mise en place d'une facturation au ¼ heure à la demande des familles.
- Gratuité du transfert des écoles maternelles et primaires vers l'accueil de loisirs le mercredi.

Evolution des coûts de la garderie : 3 exemples



« Ces évolutions sont guidées par une optimisation des coûts et du fonctionnement du service. Notre ambition est d'être juste mais il faut également être équitable et préserver les intérêts de tous les Renanais » indique le Maire, Gilles MOUNIER.

Rappels : Maintien de la gratuité des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) dans toutes les écoles maternelles et primaires, soutien pour les activités sportives et culturelles.

Claudie ARZUR : 1ère adjointe aux affaires sociales, aux fêtes et cérémonies

Après m'être impliquée dans le milieu associatif, j'ai été élue conseillère municipale, en 2001.
En août 2004, j'occupe la fonction d'adjointe en charge des solidarités. Depuis 2014, j'assure la charge des affaires sociales et des cérémonies. Cette fonction est passionnante de par sa proximité avec les gens. Etre à l'écoute des personnes et au service de la population, aider les familles dans un parcours en difficulté, telles sont mes motivations.



Françoise HAULATI-KEREBEL, 3ème adjointe en charge du personnel, de la sécurité, de l'accessibilité et des affaires patriotiques.

Renanaise, mariée et maman de 3 enfants, bien impliquée dans la vie associative, je me suis engagée au sein de la commune comme conseillère municipale en 2008. Lors des dernières élections municipales, j'ai accepté la proposition de Gilles Mounier de travailler à ses côtés. Il n'est pas facile de parler de soi quand on est au service des autres. Je suis heureuse de pouvoir participer à l'amélioration de la qualité de vie des Renanais, de travailler avec la volonté de toujours mieux faire pour la collectivité et de contribuer au mieux vivre ensemble.

